

Comptes consolidés au 30 juin 2009

ACTIF	30-juin-09	31-déc.-08	PASSIF	30-juin-09	31-déc.-08
Actif immobilisé	186 495 212	179 630 512	Capitaux propres Part Groupe	271 760 610	246 541 899
Ecart d'acquisition	-	-	Capital	148 500 000	148 500 000
Immobilisations incorporelles	1 941 712	2 124 924	Primes	-	-
Immobilisations corporelles	117 688 463	117 053 052	Réserves consolidées	5 229 399	13 868 049
Immobilisations financières	58 109 569	58 163 507	Résultat net part Groupe	118 031 211	84 173 850
Actifs d'impôt différés	8 755 467	2 289 029	Autres	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	Intérêts minoritaires	-	-
			Passif d'impôt différé	2 278 637	2 248 852
Actif circulant	202 510 812	160 560 672	Provisions pour risques et charges	82 708 287	51 913 712
Stocks en cours	32 536 800	32 271 244	Dettes	32 258 490	39 486 721
Clients et comptes rattachés	50 597 945	11 215 905	Emprunts et dettes financières	6 220 052	10 366 753
Autres créances et comptes de régularisation	25 457 286	14 219 489	Fournisseurs et comptes rattachés	15 562 910	19 067 912
Valeurs mobilières de placement	84 706 078	89 706 078	Autres dettes et comptes de régularisation	10 475 529	10 052 056
Disponibilités	9 212 704	13 147 956	Trésorerie - Passif	-	-
Total de l'Actif	389 006 024	340 191 184	Total du Passif	389 006 024	340 191 184

ETATS CONSOLIDES

1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de la Compagnie Minière de Touissit sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité en l'occurrence dans l'avis n°5.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés Afripar, Dafir et SAAP, sur lesquelles la Compagnie Minière de Touissit exerce un contrôle exclusif ainsi que la Société Aguedal mise en équivalence.

Filiale	% de contrôle	% intérêt	Méthode d'intégration
Afripar	100%	100%	Intégration Globale
SAAP	100%	100%	Intégration Globale
Dafir	80%	80%	Intégration Globale
Aguedal	40%	40%	Mise en équivalence

3. METHODES DE CONSOLIDATION

Les Sociétés contrôlées de manière exclusive et à l'exception de celles exclues du périmètre de consolidation et celle mise en équivalence sont intégrées globalement.

4. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes sociaux retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent notamment sur :

- Les opérations internes
- Les actifs en non valeur
- Les impôts différés
- Les écarts de conversion
- Les provisions à caractère fiscal

5. PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION

Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc. Ainsi les constructions en dur sont amorties sur 20 ans, les constructions légère sur 10 ans, les installations techniques relatives aux travaux miniers sur 10 et 20 ans, le matériel informatique sur 5 ans, le matériel et mobilier de bureau sur 10 ans, le matériel de transport léger sur 4 ans et le matériel de transport minier sur 6 ans.

Immobilisations financières : les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. A la clôture de l'exercice, les moins-values, le cas échéant, font l'objet de provision.

Impôts différés : les impositions différées résultantes des décalages temporaires et des retraitements de consolidation sont calculées sur la base du taux en vigueur.

6. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

7. COMPARABILITE DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDE

	30-juin-09	30-juin-08
Chiffres d'affaires	222 928 761	181 521 439
Autres produits d'exploitation	7 419 157	3 729 416
Achats consommés	(35 957 850)	(32 900 027)
Charges externes	(18 299 678)	(14 886 044)
Charges de personnel	(18 003 071)	(18 038 790)
Autres charges d'exploitation	(600 000)	(600 000)
Impôts et taxes	(912 981)	(543 735)
Dotations d'exploitation	(19 848 678)	(19 199 903)
Résultat d'exploitation	136 725 660	99 082 355
Charges et produits financiers	2 202 541	1 285 667
Résultat courant	138 928 201	100 368 022
Charges et produits non courants	(2 884 566)	(6 688 718)
Impôts sur les résultats	(18 007 624)	(16 461 740)
Résultat net des entreprises intégrées	118 036 011	77 197 564
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	(4 800)	(81 079)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	118 031 211	77 116 486
Résultat minoritaire	0	26 541
Résultat net part Groupe	118 031 211	77 143 027
Résultat net consolidé par action en dirhams	79,48	51,95



A. SAADI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
4, place Marréchal
20100 Casablanca
Maroc



Aux Actionnaires de la société
COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (CMT) S.A.
5, Rue Ibnou Toufaïl - Quartier Palmier
Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2009

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de la société Compagnie Minière de Touissit S.A. et de ses filiales (Groupe Compagnie Minière de Touissit), comprenant le bilan consolidé et le compte de produits et charges consolidé relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MAD 271 760 610, dont un bénéfice net consolidé de MAD 118 031 211.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du bilan consolidé et du compte de produits et charges consolidé ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine au 30 juin 2009, conformément aux normes nationales en vigueur.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le Groupe Compagnie Minière de Touissit n'avait pas publié des comptes semestriels consolidés au titre du premier semestre 2008. De ce fait, le compte de produits et charges relatif à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2008 n'a pas fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes.

Casablanca, le 28 septembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

A. Saadi & Associés


Nawfal Anfar
Associé

Deloitte Audit


Ahmed Benabdelkhalik
Associé